

FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS	Flûte traversière baroque et classique
DOMAINE	Musique
SECTION	Musique ancienne
OPTION	formation instrumentale
NATURE	Artistique
TITULAIRE	Jan DE WINNE
INDIVIDUEL/COLLECTIF	Cours individuels et semi-collectifs
ANNÉE D'ÉTUDE :	M1, M2

OBJECTIFS :

La formation vise à donner à l'étudiant les outils techniques, stylistiques et musicaux qui lui permettront d'élaborer un langage musical personnel et réfléchi dans les différents styles du répertoire de la flûte traversière, du XVIII^e et du XVIII^e et du début du XIX^e siècle.

CONTENUS :

Différents répertoires seront abordés, selon les besoins de chaque étudiant ; ils comprendront au minimum une sonate virtuose de style italianisant, une suite ou sonate française, une sonate allemande, une grande œuvre pour flûte seule du répertoire (ou transcription) du XVIII^e siècle ainsi que des solos pour flûte extraits des cantates de Bach et des concertos pour flûte du XVIII^e siècle. Une étude approfondi de l'art de l'ornementation, des traités de Quantz et de Tromlitz ainsi que des recherches de répertoire dans les bibliothèques feront partie des cours instrumentaux.

On abordera également la flûte traversière renaissance et la flûte traversière classique à 6 clefs.

MÉTHODE

Cours individuels basés sur un travail technique et de réflexion musicale ; la présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée.

ÉVALUATIONS

Évaluation continue : l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche, sa participation active aux cours des autres étudiants seront évaluées tout au long de l'année et feront l'objet d'une note qui constituera 50% de la note d'année.

Deux évaluations artistiques :

- en janvier, un programme de 30' sera préparé dont 15' au moins seront présentées devant un jury constitué du professeur et dans la mesure du possible des assistants ; la note attribuée constituera 50% de la note d'année ;

- en mai ou juin : un programme de 40' sera préparé, comportant des œuvres différentes de l'évaluation de janvier ; 30' au moins seront présentées devant un jury. La note décernée par le jury constituera 50% de la note finale.

MS2 :

Une évaluation artistique :

- en mai ou juin : un programme de 60' sera préparé, comportant des œuvres de grande virtuosité et joué sur au moins 2 instruments de type différente ; 45' au moins seront présentées devant un jury externe. La note décernée par le jury constituera 50% de la note finale.
- un travail écrit de 10 pages présentant une recherche de répertoire et une réflexion artistique portant sur le choix des moyens pour interpréter le récital de sortie

La note décernée par le professeur constituera 10% de la note d'année.